

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PEP DIR MG-0131831V
	INTITULE DU POSTE	Directeur en école innovante – « Marseille en Grand »
	NOM DE L'ECOLE	E.M.PU ALLEE DES PINS LE CABOT
	CIRCONSCRIPTION	Marseille Mazargues
	TITRE DU PROJET	Apprendre autrement, en faisant de tous les espaces de l'école des lieux d'apprentissage
	THEMATIQUES CONCERNÉES	• Aménagement des espaces et renforcement des apprentissages
PROFIL DU POSTE	DESCRIPTION DU PROJET	<p>Le projet vise à faire de tous les espaces de l'école des lieux d'apprentissage. L'innovation porte sur la prise en compte des interactions qui existent entre l'environnement physique et les comportements de jeunes enfants (« écologie développementale »). Il s'agira d'aborder chaque espace comme un lieu d'apprentissage.</p> <p>Les objectifs sont d'aménager des pôles d'apprentissages au sein des classes et à l'extérieur (cour, jardin pédagogique) en fonction des domaines et de tisser du lien entre les espaces d'apprentissages extérieurs et les espaces intérieurs (classes) dans un projet impliquant tous les usagers de l'école.</p>
	MISSIONS	<p>Sous l'autorité de l'IEN de circonscription, le directeur d'une école innovante relevant du plan Marseille en Grand exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école en conformité avec les textes régissant les missions de directeur avec des spécificités propres à ce dispositif. A ce titre, il pilote, impulse une dynamique et fédère son équipe autour du projet innovant dont il veille à la mise en œuvre, à la cohérence et à l'évaluation. Le directeur d'une école innovante travaille en étroite collaboration avec l'équipe de circonscription, avec l'équipe Marseille en grand de la DSDEN, ainsi qu'avec toutes les instances qui participent à la mise en œuvre du projet.</p>
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives développées par le projet innovant. - Contribuer à l'évolution des pratiques pédagogiques en recherchant l'innovation. - Participer à la mise en œuvre des temps de formation et de concertation autour du projet dans la définition de leurs contenus et assurer leur organisation au sein de l'école. - Contribuer aux actions partenariales et à leur évaluation pour permettre le développement du projet sur tous les temps de l'enfant. - Elaborer et renseigner les outils de suivi, de régulation et d'évaluation du projet innovant.
	COMPETENCES	<p>En plus des aptitudes de directeur d'école, il serait souhaitable que le candidat possède :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des compétences dans la conduite de projet notamment en ce qui concerne la prise en charge de la difficulté scolaire - Des compétences dans l'animation de temps avec les familles tel que le café des parents
	PRE-REQUIS	L'inscription sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles est requise
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITES DE CANDIDATURE A LA COMMISSION DE RECRUTEMENT	<p>Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS en y accédant par le portail ESTEREL : https://appli.ac-aix-marseille.fr</p> <p>Les modalités complémentaires sont précisées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.</p>
	NOMINATION	Participation obligatoire au mouvement intra-départemental via l'applicatif MVT1D et affectation à titre définitif au barème conditionnée à l'obtention d'un avis favorable de la commission de recrutement
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1 ^{er} degré.
	CONTACTS	IEN de la circonscription : ce.0131298r@ac-aix-marseille.fr Direction de l'école : ce.0131831v@ac-aix-marseille.fr